

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1225 décision n° 1225 du 10 décembre 1952

n° 1225

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
10 décembre 1952

Numéro JO
n° 1 du 01/01/1953

Date du numéro
1 janvier 1953

TEXTE INTÉGRAL

M. Raoilison, écrivain-interprète principal de 4° classe du cadre local de l'administration générale de Madagascar, détaché de son cadre d'origine pour une durée de 5 ans, est mis à la disposition du Chef du Service des Finances et de la Comptabilité, pour compter du 7 décembre 1952, date de son débarquement sur le Territoire.